

Cours 13 : la « glocalisation »

La militarisation de la police et la « policisation » de l'armée ; les traités internationaux ; le crime transnational.

a. La glocalisation

- i. La glocalisation c'est un mouvement dipôle vers à la fois une internationalisation des polices — en principe, pour suivre l'internationalisation du crime organisé et du terrorisme — et la décentralisation de la prise de décision tactique.

(1) Globalisation

- (a) lors de l'invention de la police, elle était sensée fonctionner dans une version relativement simple de l'**État-nation** (frontières géographiques claires et population ethniquement homogène).
- (b) la globalisation, en général, c'est l'internationalisation du commerce, des échanges culturels, accompagnés de grands mouvements de population. L'État-nation est de moins en moins significatif, à ses deux niveaux (frontières et ethnie). Site le plus manifeste de globalisation : le **cyberespace**.
- (c) ceci signifie que les menaces à notre sécurité intérieure peuvent venir d'un peu partout dans le monde. Ce ne sont pas des menaces extérieures classiques, au temps où un autre État pouvait nous menacer, menant potentiellement à la guerre (ce qui est une menace de type militaire). Nous ne sommes pas menacés par d'autres États, mais bien par des groupes et des individus situés à l'étranger :
 - (i) blanchiment d'argent
 - (ii) pornographie juvénile
 - (iii) détournements de fonds
 - (iv) arnaques internationales (les 419)
 - (v) vol d'information (réseaux informatiques)
 - (vi) trafiquants (armes, biens licites et illicites, personnes)
 - (vii) immigration illégale
 - (viii) terrorisme
 - (ix) tourisme sexuel

b. Exemple de glocalisation (1) : gestion des risques et information

- i. Dans le chapitre de Dupont (2003), on peut voir un **déplacement dans la conception générale de la société, du crime, du criminel et, par conséquent de la façon de contrôler le crime en général et de la police en particulier.**

- (1) Il y a peu de temps, la police communautaire conventionnelle a été développée dans un environnement d'État providence, en d'autres mots dans une réalité où l'État doit se charger de faire mieux fonctionner la société en mettant sur pied des programmes et des services. En gros, **on croyait que**
- (a) la criminalité peut être réduite
 - (b) la qualité de vie des citoyens peut être augmentée
 - (c) la police doit être organisée de façon à contrer la criminalité et augmenter la qualité de vie
 - (d) les autres organes de que nous appelons le « système de justice pénale » vise également ces buts
- (2) dans les années 1980, alors que la police communautaire commençait à faire parler d'elle, le financement de l'État commença à poser un problème. La plupart des gouvernements occidentaux avaient accumulé des déficits énormes. À l'apex de la professionnalisation de la police, les salaires des policiers avaient également doublé et triplé dans les années précédentes.
- (a) les années 1980 :
 - (i) un resserrement des dépenses de l'État.

- (ii) un « virage à droite » dans les politiques pénales (moins de services, plus de prisons, plus de lois contrôlant plus d'activités, augmentation de la clientèle pénale)
 - (iii) une nouvelle conception de la criminalité : elle est un phénomène normal et inévitable de la vie sociale
 - (iv) **conclusion : il faut, au lieu de tenter de résoudre les problèmes qui sont source de criminalité (éducation, pauvreté, compétences/capacités parentales, etc.), réduire les risques de victimisation.**
 - (v) Ainsi, la prévention et la police communautaire ont changé assez profondément ces dernières années. Au lieu de faire de la prévention traditionnelle, on s'efforce d'identifier les risques et de deviser des moyens de les contourner. En fait, c'est l'application de techniques actuarielles importées de l'industrie de l'assurance au monde de la victimisation (d'ailleurs, les policiers sont en contact intensif avec les compagnies d'assurances). Il s'agit d'analyser les statistiques pour trouver les points chauds ou zones de risque. On peut aussi identifier des groupes à risque ou des activités à risque.
- (3) **société du risque**
- (a) certains auteurs pensent que nous sommes dans une « société du risque », c'est-à-dire dans une société où les problèmes sont conçus non pas en termes de solutions mais d'évitement — on ne croit plus être capable d'apporter des solutions aux problèmes, seulement de faire une gestion de leurs conséquences..
 - (b) les services de renseignement prennent donc de plus en plus d'importance; c'est l'« *intelligence-led policing* », ou police guidée par le renseignement» ou encore, « police de renseignement criminel », comme vu ci-dessus.
 - (c) **Ainsi, l'INFORMATION devient un élément absolument fondamental de la gouvernance moderne. Pour évaluer le risque et savoir comment le contourner, il faut une information la plus complète possible, ce qui pousse vers une internationalisation de l'information.**
- ii. Bref, la police doit maintenant faire face à des **menaces qui ne se situent pas dans le territoire où elle a juridiction** (et pour des raisons évidentes, on ne peut pas envoyer l'armée non plus).
- (a) résultat : on signe des **accords de coopération policière internationale**. En fait, et ceci est capital, *se sont nos polices qui signent ces accords* et non les politiciens (représentants des citoyens). Ces accords ressemblent aux traités et autres qui lient les nations au sujet du libre échange, de la défense, etc. — sauf en (encore) moins démocratique. Exemples :
 - (i) Interpol (Organisation internationale de police criminelle, OIPC)
<http://www.interpol.int/>
 - (ii) Europol (échange entre les polices européennes) <http://www.europol.eu.int/>
 - (iii) Schengen : accord signé permettant aux forces de police d'Europe de traverser les frontières dans le cadre de certaines activités. SIS : Schengen Information System.
 - (iv) multiples accords officiels et officieux entre les ÉU et le Canada.
 - (v) Les polices étatsuniennes sont présentes dans la plupart des nations. Le FBI a des accords variables avec des centaines d'organisations policières. La DEA travaille dans 60 pays. Dans plusieurs de ces pays (la Colombie, par exemple), la relation policière est beaucoup plus importante que les relations commerciale et diplomatique.
 - (b) notes importantes :
 - (i) la plupart de ces accords visent l'échange d'**information**.
 - (ii) AUCUN de ces systèmes n'a à rendre de comptes à qui que ce soit, et aucun standard d'opération n'existe. On y va au cas par cas pour les abus (par exemple, affaire Maher Arar, <http://www.maherarar.ca/>)
- iii. **Localisation**
- (a) C'est le mouvement contraire, qui se fait surtout au niveau tactique. Comme on l'a déjà vu, la police de proximité, de résolution de problèmes, de gestion des risques fonctionne au microscopique. En fait, malgré le pôle résolument attractif

- de la globalisation, de la grande criminalité, des ententes policières internationales, etc., il n'en reste pas moins que pour l'immense majorité des citoyens, les problèmes qui nécessitent l'intervention de la police sont *locaux*.
- iv. Ainsi, la « glocalisation » dénote une double tendance à penser la sécurité à la fois en termes de risques locaux et de menaces extérieures.

PPT

- c. Exemple de glocalisation (2) : la technologie
- i. Gary Marx : la « société à sécurité maximale » (1987, *Déviance et société*, 12 (2), 147-166) : il se développe un important foyer d'activité où se rencontrent les universités, les compagnies privées, les forces armées, les institutions de renseignement et les organisations de police. L'objectif est de développer et/ou de raffiner la technologie de la surveillance et de la sécurité. Ces technologies intègrent des connaissances en aérospatiale, en optique, en informatique et en télécommunications.
 - ii. Cet état de fait érode la distinction classique entre le public (visible) et le privé (caché, personnel). Ce que nous faisons laisse toujours des traces, qui sont enregistrées dans un grand nombre de bases de données. En fait, l'information à notre sujet est un *produit commercial échangeable*.
 - iii. Selon Marx (Gary, pas Karl), la société à sécurité maximale a 6 aspects importants :
 - (1) C'est une société *programmée* : la technologie est utilisée pour former le social en machine. Castration chimique et *Ritalin*; meilleures serrures; meilleurs protocoles de sécurité (technique des « billets blancs »); organisation de l'environnement (du McDo aux lieux de travail).
 - (2) C'est une société de *dossiers* : surtout depuis l'ordinateur, qui a grandement facilité la création et l'intégration de bases de données, ainsi que l'accès décentralisé à leur contenu.
 - (3) C'est une société *actuarielle* : tout passe par la gestion des risques : les dangers sécuritaires ne peuvent disparaître, ça ne donne rien d'essayer; il faut donc apprendre à les éviter. *Les individus sont définis selon leur appartenance statistique à un groupe*.
 - (4) C'est une société *d'auto-surveillance* : nous demandons à être surveillés, pour notre bien (notre sécurité). Nous nous plions à une surveillance accrue parce que nous pensons que l'autre juste à côté, est un criminel dangereux (étiquettes de fouille volontaire de voitures à New-York; tests anti-drogues; tests polygraphiques [« détecteur de mensonges »] volontaires).
 - (5) C'est une société *poreuse* : nos actions sont de plus en plus visibles; notre bulle privée est pleine de trous.
 - (6) C'est une société *soupçonneuse* : en partie corollaire de la gestion des risques, il faut toujours s'imaginer que le voisin est un danger potentiel (caméras-oursons).
 - iv. Dangers, selon Gary Marx :
 - (1) Croire que les moyens sont sans effet sur les fins. Il écrit, « pour quelqu'un qui a un marteau à la main, le monde ressemble à un clou ». Quand on a une technologie, on trouve toujours des raisons de s'en servir. Dans plusieurs cas notre solution détermine la manière dont nous définissons le problème. Quand les services de police ont adopté la voiture et la radio la mesure d'efficacité de la police devint le temps de réponse.
 - (2) Se concentrer sur les effets (le crime) plutôt que sur ses causes connues.
 - (3) L'idée que si la technologie ne donne pas les résultats désirés, c'est qu'elle n'est pas au point; solution : avantage de technologie. On ne fait plus de recherche sur la nature des situations.
 - (4) L'idée que seuls les criminels ont quelque chose à cacher. Ceci permet à l'État ou à l'entreprise privée de traiter toute la population comme une masse de criminels potentiels.
 - v. Aspects nouveaux de la surveillance, qui viennent supporter Marx :
 - (1) ADN : lois obligeant la rétention de signatures ADN ramassées durant des investigations; plus de 55 000 signatures de personnes innocentes sont conservées au RU (Statewatch, 01.2003).

- (2) Banques de données : sur tout (achats, santé, crédit, déplacements, etc.). Nouveau développement : intégration des banques de données pour maximiser leur puissance (*Total Information Awareness*)
- (3) Lois sur la rétention de données d'accès à l'internet
- (4) Systèmes privés de traçage : cartes de crédit, cartes de fidélité, enregistrement de produits; systèmes de surveillance internet inclus dans différents logiciels (spyware)
- (5) Utilisation maximale de technologie de surveillance (RU: millions de caméras. Un citoyen Londonien moyen est capturé 300 fois par jour par une caméra).
- (6) Nouvelles technologies de l'identification : biométrie, RFID, cartes transpondeurs, etc.
- (7) Depuis le 11 septembre : cartes d'identité aux EU; rendre les fouilles et les détentions plus faciles; rendre l'utilisation d'écoute et de surveillance plus faciles.

d. Exemple de glocalisation (3) : La militarisation de la police

i. Le mot militarisation veut traduire une réalité bien spécifique, c'est-à-dire que le but de la police est en train de ressembler à celui des forces armées conventionnelles.

- (1) premier indice : utilisation de technologies militaires :
 - (a) pour la surveillance
 - (b) pour les armes (voir les technologies du cours 11)
 - (c) pour les tactiques (escouades tactiques paramilitaire)
- (2) deuxième indice : identification d'*ennemis*. Dans plusieurs cas, surtout face au crime organisé et au terrorisme, le criminel n'est pas un citoyen qui a contrevenu à des lois, mais un ennemi, une menace pour la sécurité nationale/intérieure.
- (3) troisième indice (Kraska) : les unités paramilitaires sont considérées comme des policiers d'*élite*.
- (4) quatrième indice (Kraska) : la culture policière commence à changer — on y voit plus de références aux armes puissantes, à l'action de type assaut, à l'hypertrophie du concept de danger

ii. Conséquences :

- (1) augmentation du recours à la technologie militaire
- (2) utilisation de plus en plus fréquente des forces armées pour des activités de police (policisation de l'armée)
- (3) conception des cibles en termes de destruction/neutralisation et non de contrôle et justice.